Suite à votre demande, vous trouverez en pièce jointe une plaquette descriptive de nos différents projets d'investissement.

L'investissement dans un parking avec borne de recharge est une option de plus en plus intéressante pour les investisseurs en quête de rentabilité et d'évolution durable. En effet, le marché des véhicules électriques est en pleine croissance, et la demande pour des infrastructures de recharge adaptées est de plus en plus forte.

La **transition énergétique** est en marche, et les gouvernements du monde entier encouragent la transition vers des véhicules plus propres, notamment en mettant en place des incitations financières pour les particuliers et les entreprises. Cela a conduit à une hausse rapide du nombre de véhicules électriques et hybrides sur les routes.

Les infrastructures de recharge sont essentielles pour soutenir cette croissance et les **bornes de recharge** deviennent un élément incontournable de l'écosystème des transports. Investir dans un parking équipé de bornes de recharge, c'est donc miser sur un marché en pleine expansion et répondre à une demande croissante.

D'autre part, la **raréfaction des places de stationnement** et la politique de réduction de la place de la voiture dans les centres urbains font que **la valeur des parkings est en hausse**, rendant cet investissement d'autant plus intéressant. En somme, un parking avec borne de recharge permet de générer des revenus supplémentaires grâce à <u>la vente d'électricité et à l'augmentation de la valeur du bien.</u>

Investir dans un parking équipé de **bornes de recharge**, c'est aussi contribuer activement à la **transition énergétique** et à la réduction des émissions de **gaz à effet de serre**. En effet, la majorité de l'électricité utilisée pour recharger les véhicules électriques provient de sources renouvelables, ce qui réduit considérablement leur empreinte carbone.

De nombreux gouvernements proposent des **aides financières** pour encourager l'**installation de bornes de recharge** pour véhicules électriques. Des **subventions** peuvent être obtenues **pour l'achat et l'installation de bornes de recharge** dans les **parkings publics ou privés**.

Notre établissement, en accord avec la BEI (Banque européenne d'investissement) a pour mission de lever des fonds, à titre privé, et ainsi, proposer à différents épargnants, particuliers et professionnels, un placement financier sous forme de financement participatif.

Concernant ce financement participatif, vous trouverez ci-dessous quelques informations essentielles:

- Capital 100% garanti
- Garantie des loyers
- Versement des lovers : Mensuel
- Durée minimum du contrat : 12 mois renouvelables
- Fiscalité : Prélèvement de l'imposition à la source